

Les 5 et 6 février 2011

# La mutu en fête !

La Mutualité chrétienne du Hainaut Oriental vous invite les 5 et 6 février 2011 pour un grand week-end vacances où vous trouverez comme il se doit, une multitude de stands informatifs sur les voyages, mais aussi sur des services de votre mutualité.

## Découvrez les séjours 2011

Séjours promotionnels de votre mutualité  
Quiconque veut voyager sereinement dans un encadrement alliant la découverte, les visites, la qualité d'hébergement, les plaisirs de la table et une grande convivialité... sera intéressé par ces voyages organisés par notre Mutualité du Hainaut Oriental.  
Ils s'adressent au "tout public". Un indice de satisfaction : 233 vacanciers étaient présents lors de la journée "retrouvailles" de ces voyages.

## Seniors Horizons

Le tourisme spécialisé pour les + de 50 ans avec des séjours en Belgique et à l'étranger. Accompagnés de guides chevronnés, ils proposent des vacances adaptées au rythme de chacun. Toute une gamme de voyages à découvrir absolument !



## Intersoc

Intersoc propose aux membres de la Mutualité chrétienne un éventail de vacances sociales, accessibles et à prix abordable.  
Les vacanciers sont des familles avec enfants, des personnes voyageant seules, des seniors et des groupes. Chaque année, Intersoc permet à quelque 90.000 vacanciers de rallier une cinquantaine de destinations. Dans une quinzaine de destinations en France et en Suisse, Intersoc prend en charge la totalité du service hôtelier avec ses propres collaborateurs. A côté de ces établissements, Intersoc travaille avec de multiples partenaires de qualité pour offrir un choix toujours plus varié.



## Altéo

Vos craignes que vos difficultés de santé (physiques, mentales...) ne soient un frein à vos projets de vacances ? Besoin d'une aide légère ou importante, permanente ou intermittente dans les gestes de la vie courante, l'organisation de nos séjours vise à répondre à vos envies... les soucis en moins !



## Jeunesse & Santé et Promusport

Animateurs bénévoles et permanents organisent et encadrent des plaines, des séjours de vacances en Belgique et à l'étranger, des animations sportives, des ateliers d'expression et de créativité, des activités récréatives, des activités d'éducation à la santé... à l'intention des jeunes de tous milieux.



Un indice de satisfaction : 233 vacanciers étaient présents lors de la journée "retrouvailles" de ces voyages.

Les 5 et 6 février 2011

La direction et le personnel se feront une joie de vous accueillir à cette grande fête de la Mutualité, de ses mouvements et de ses services. Une multitude de stands informatifs sur les voyages mais aussi sur des services de la mutualité.

## Des stands d'information

Vous y rencontrerez des spécialistes prêts à répondre à vos questions sur : les soins à domicile, la location-vente de matériel sanitaire et bandagisterie par Qualias, nos magasins d'optique Optirou...

# C'est la fête !

Une petite faim ? La raclette valaisanne, des kilos et des kilos de moules, l'escavèche, les boulettes de chez nous, les frites, les desserts... tout cela à des prix très démocratiques.

## La tentation des dégustations...

Chocolats artisanaux Bressant, vins alsaciens Pierre Becht, vins de Loire, huîtres fines, saumon fumé et spécialités périgourdines seront au rendez-vous !

week-end d'octobre l'orchestre et le groupe folklorique "Arts et Loisirs de Molsheim".

**Adresse du jour**  
Rue du Douaire, 40 - 6150 Anderlues.

## Une ambiance de fête

Avec en vue du 45<sup>ème</sup> anniversaire des vendanges en Alsace le 3<sup>ème</sup>

**Heures d'ouverture :**  
samedi 5 février : de 11h à 18h  
dimanche 6 février : de 11h à 18h



Lors du week-end, vous pourrez découvrir les différents projets déjà réalisés et ceux en cours.

**Soutien à la mutualité malienne**  
Depuis près de 10 ans, la Mutualité soutient le développement de mutualités de santé au Mali.

Lors du week-end, vous pourrez découvrir les différents projets déjà réalisés et ceux en cours. Vous pourrez aussi marquer votre solidarité avec l'Union Technique de la Mutualité malienne (UTM), en y adhérant symboliquement par le paiement d'une cotisation de 10 EUR. Dans ce cas, vous recevrez immédiatement votre carte de membre d'honneur de l'UTM, avec votre photo que nous ferons sur place !



## Voyage promotionnel 2011 de la Mutualité en all inclusive

La Garde-Frenet et le Golfe de St Tropez. Du 1<sup>er</sup> au 7 juin - du 7 au 13 juin - du 4 au 13 juin.



Avec ses fontaines et ses maisons colorées et fleuries, ce village est depuis les années 50 le refuge de premier plan pour les écrivains, les acteurs, les peintres et les hommes politiques. Grâce à sa situation dans le Golfe de St Tropez, il a gardé la physionomie du village provençal et son architecture traditionnelle. Hébergement au Centre de vacances "L'île en forêt" dans un domaine de 4 hectares. Chambres de 1 - 2 - 3 personnes et plus, avec douche et WC, réparties en petits pavillons. Pour les randonneurs et les marcheurs : choix de circuits encadrés. N° de licence A 5654.

Prix par personne :

**Du 1<sup>er</sup> au 7 juin et du 7 au 13 juin :** 687 EUR en chambre double. Prix promo \* : 662 : EUR. Supplément single : 78 EUR.

**Du 4 au 13 juin :** 908 EUR en chambre double. Prix promo \* : 883 EUR. Supplément single : 117 EUR.

\* Après ristourne de 25 EUR accordée pour inscriptions les 5 & 6 / 2 / 2011 aux mutualistes chrétiens !

## ÇA SE PASSE

### Enfants agités, parents désemparés, comment grandir ensemble ?

///

Conférence-débat par Isabelle Roskam, psychologue du développement (UCL).

Le **jeudi 27 janvier** à 19h dans les locaux de l'Ecole Saint-Valentin de Montignies-sur-Sambre. Cette soirée est organisée à l'initiative du comité mutualiste de Gilly.

Renseignements et inscription souhaitée au 071/54.83.18.

## MOUVEMENTS

### Des ateliers pour les aînés...

///

Les fêtes de Noël et de Nouvel An passées, les ateliers de l'UCP, mouvement social des aînés, rouvrent leurs portes et vous proposent des nouveautés délocalisées dans toute la Thudinie.

**A CHIMAY :** initiation au néerlandais - atelier de couture "débrouille" pour créer, confectionner et amener votre personnalité dans vos vêtements et accessoires de mode.

**A MOMIGNIES ET MACON :** en collaboration avec "Momi Clic" des ateliers exceptionnellement gratuits. Pour débutants : initiation à l'informatique. Pour les initiés : aller plus loin avec Internet, créer des documents attrayants, gérer et retoucher ses photos avec Picasa. Pour tous : initiation à la généalogie.

**A THUIN :** atelier d'œnologie (en soirée) - atelier de photographie pour apprendre à paramétrer correctement votre appareil photo.

**A LOBBES :** atelier de powertext, une nouvelle technique créative pour sculpter, peindre et décorer suivant votre imagination - 2 ateliers d'art floral.

**A THUILLIES :** atelier de dessin.

**A RANCE :** atelier de couture "débrouille".

Pour recevoir le programme détaillé 2011 en Thudinie et vous inscrire : contactez Céline Pattyn au 071/54 84 00 ou par mail à [celine.pattyn@mc.be](mailto:celine.pattyn@mc.be)



Gros plan sur

# Votre assurance complémentaire 2011

Connaissez-vous tous vos avantages en tant que membre MC ? Les voici résumés en deux pages à consulter, voire à conserver !

## Les nouveautés 2011

### > Maladies graves et coûteuses

Dans le cadre de l'Hospi Solidaire, une intervention forfaitaire et unique de 150 euros est octroyée pour les maladies graves et coûteuses (affections entraînant des dépenses importantes pour le patient et sa famille). Si vous avez opté pour nos assurances facultatives, vous bénéficiez d'un remboursement de 50% de vos frais en complément du forfait de 150 euros. Cette intervention complémentaire est plafonnée annuellement à 250 euros au niveau de l'Hospi de base et à 1.000 euros au niveau de l'Hospi Globale Plus. Pour connaître la liste des maladies onéreuses, contactez votre conseiller mutualiste.

### > Logopédie

La MC intervient à raison de 10 euros par séance lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire et de 2 euros par séance pour les traitements remboursés par l'assurance obligatoire. Un remboursement complémentaire de maximum 20 euros est dorénavant accordé dans le coût du test de QI lorsque celui-ci est imposé par l'assurance obligatoire.

### > Nouvelles interventions dans le transport non-urgent pour les visites de contrôle après transplantation d'organe.

AVANTAGES ET SERVICES EN 2011



## Avantages maman-bébé

### > Soins des petits : La santé de votre enfant n'a pas de prix : elle est précieuse !

C'est dans ses premières années que l'enfant prépare son système immunitaire. Les maladies et les petits bo-

bos sont monnaie courante... et les visites chez le médecin aussi !

C'est pourquoi nous remboursons votre quote-part personnelle (selon le tarif officiel) pour les soins médicaux et paramédicaux de votre enfant depuis sa naissance jusqu'à la veille de son 7<sup>ème</sup> anniversaire : consultations chez un pédiatre, un médecin généraliste, prises de sang...

Un exemple, le tarif officiel au 1<sup>er</sup> novembre 2010 d'une consultation chez le pédiatre est de 31,30 euros. Le tarif officiel de remboursement de la mutuelle est de 18,78 euros. La différence qui reste à votre charge, soit 12,52 euros, est intégralement

remboursée par votre assurance complémentaire MC.

### > Fécondation In Vitro

Bénéficiez d'un remboursement allant jusqu'à 250 euros par cycle de fécondation in vitro.

### > Accouchement

Grâce à l'assurance Hospi Solidaire, les mamans qui accouchent à l'hôpital bénéficient d'une couverture hospitalisation (voir le point sur l'Hospitalisation). Si vous choisissez d'accoucher dans une Maison de naissance ou à domicile, une intervention supplémentaire de 150 euros vous est octroyée.

### > Prime de naissance ou d'adoption

Prime de 300 euros par naissance ou par adoption ainsi qu'un sympathique colis naissance rempli d'informations et de cadeaux surprises !

### > Aide à la maternité

A partir du 2<sup>ème</sup> enfant, jusqu'à 80 euros d'intervention sur 20 titres-services ou 20 heures de prestation de service à domicile d'une aide ménagère ou familiale entre le dernier mois prénatal et les 5 mois post-nataux.

### > Dépistage de la surdité

Prise en charge des frais de dépis-

tage de la surdité chez le nouveau-né (jusqu'à 10 euros).

### > Matériel de puériculture

Les magasins QUALIAS vous permettent de louer ou d'acheter du matériel adapté aux bébés et aux mamans (voir le point sur le Bien-être à domicile).

### > Kiné pré et postnatale

Dans le cadre de l'assurance obligatoire, vous pouvez bénéficier de 9 séances de kiné pré ou postnatale, hors hospitalisation.



## Avec vous au fil des jours

### > Contraception

Jusqu'à 36 euros par an pour les frais de contraception des femmes de moins de 30 ans. Ou, jusqu'à 100 euros tous les 3 ans pour les moyens contraceptifs à plus long terme tels que stérilet ou l'implant contraceptif.

### > Psychomotricité

Pour les enfants de moins de 12 ans, intervention de 7 euros par séance ou 3 euros en cas de séance en petit groupe (max. 40 séances par an et pendant max. 2 ans).

### > Garde d'enfants malades à domicile

Votre enfant tombe malade et vous devez aller travailler. Contactez-nous ! Dès le lendemain de votre appel, une puéricultrice vient chez vous et reste auprès de votre enfant malade jusque 10 heures par jour et jusqu'à 10 jours par certificat médical. En tant que membre, vous bénéficiez d'un tarif avantageux : 6 euros au lieu de 24 euros pour les 4 premières heures et 1 euro au lieu de 4 euros pour les heures suivantes. Si la garde est assurée par un autre service que celui de la MC et/ou hors du Hainaut Oriental, vous bénéficiez d'une intervention dans les frais de garde à concurrence de 10 euros par jour (maximum 10 jours par certificat médical).

### > Handicap-répét

Pour les parents qui souhaitent s'absenter quelques heures ou quelques jours, ou quand le lieu d'accueil habituel est fermé, le service Handicap-Répét propose un service de garde à domicile pour la personne handicapée à raison de 6 euros de l'heure. Un forfait de 50 euros est demandé pour une prestation de nuit (de 20h à 6h). Nous assurons jusqu'à 20 jours de garde par trimestre. Les membres de la MC faisant appel à un service agréé et subsidié par l'AWIPH bénéficient d'un remboursement de 6 euros maximum par heure avec un maximum de 8 heures par mois.

### > Vaccination

Quelque soit votre âge, vous bénéficiez jusqu'à 25 euros par an dans le coût des vaccins anti-infectieux et désensibilisants. Pour les jeunes de moins de 25 ans, remboursement complémentaire de 25 euros sur les vaccins spécifiques reçus dans le cadre de voyages à l'étranger.

### > Sport ou bébé nageur

Intervention annuelle de 35 euros en cas de pratique régulière dans un club sportif ou une salle de sport pour les enfants et les jeunes jusqu'à l'année civile de leurs 30 ans.

### > Logopédie

Voir nouveautés 2011.

### > Orthodontie

Intervention complémentaire de 250 euros dans le coût des traitements orthodontiques pour toute demande introduite avant l'âge de 15 ans et rentrant dans les conditions de l'assurance obligatoire.

### > Optique : lunettes, verres et lentilles

**Renouvellement ou achat de lunettes**  
Jusqu'à 50 euros d'intervention dans le renouvellement ou l'achat de montures, de verres ou de lentilles pour les enfants de moins de 18 ans (max. 3 interventions).

### Ophthalmologie

Intervention à hauteur de 5 euros sur le ticket modérateur réclamé lors de la consultation d'un ophtalmologue pour les enfants de moins de 18 ans.

### Assurance gratuite

**"Griffes et Bris de verre"**  
Nous remplaçons gratuitement et sans justificatifs les verres rayés ou brisés aux enfants âgés de 0 à 12 ans. Uniquement valable à l'achat de verres dans un magasin d'optique Optirou et à raison de 2 remplacements maximum.

### Magasins d'optique Optirou

Vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur tout achat de montures et de verres dans nos magasins d'optique Optirou (30% de réduction si vous avez moins de 30 ans) et de 10% sur les lentilles de contact et leurs produits d'entretien.

**> Optirou Charleroi** : Bd Tirou 165, 6000 Charleroi - tél. 071 30 40 00

**> Optirou La Louvière** : Rue S. Guyaux 39, 7100 La Louvière - tél. 064 22 24 30

**> Optirou Soignies** : Rue de Mons 16, 7060 Soignies - tél. 067 57 09 86

### > Diabète

Intervention de 25 euros aux personnes diabétiques qui ont obtenu une convention dans le cadre de l'auto-surveillance de la glycémie.

### > Troubles du comportement alimentaire

Pour les jeunes de moins de 18 ans, intervention de 25 euros pour un bilan diététique ou psychothérapeutique ainsi que 12 euros par séance dans les frais du suivi diététique, avec un maximum de 10 séances.

### > Médecines douces

**Homéopathie**  
Vous pouvez obtenir le remboursement de 25% du coût de certains médicaments homéopathiques



prescrits par un médecin (jusqu'à 125 euros par an).

### Ostéopathie, chiropraxie et acupuncture

Vous bénéficiez de 10 euros par séance, toutes disciplines confondues, avec un maximum de 50 euros par an.

### > Centres de planning familial (La-Bulle)

Nos centres de consultation vous proposent les services de psychologues, conseillers conjugaux, juristes...

Plus d'info sur [www.la-bulle.org](http://www.la-bulle.org).

## Hospitalisation : avant, pendant et après



© Van Perls

### > Transport médical

La MC intervient dans les frais de transport médical urgent et non urgent en cas d'hospitalisation mais également dans le cadre de certains traitements ambulatoires (dialyse, chimiothérapie...)

### > L'Hospi Solidaire

Dans votre assurance complémentaire est incluse une couverture hospitalisation et ce, sans supplément de cotisation ! L'Hospi Solidaire est basée sur le principe de la solidarité entre tous ceux que soient le sexe, l'âge, l'état de santé... Elle intervient sans questionnaire ni examen médical, sans limite d'âge, sans exclusion ou limitation en cas de maladie préexistante, de grossesse ou

d'hospitalisation longue :

#### Pour les moins de 18 ans

- > Prise en charge(\*) de l'ensemble des frais d'hospitalisation en chambre commune ou à deux lits et ce, sans aucune franchise !
- > Intervention de maximum 15 euros par jour pour le parent qui loge dans la chambre du patient.

#### Pour les plus de 18 ans

- > Prise en charge des frais d'hospitalisation avec application d'une franchise de 275 euros par hospitalisation classique ou de 150 euros par hospitalisation de jour (\*) Si il y a plusieurs hospitalisations au cours de l'année, le montant des franchises qui seront appliquées ne dépassera pas 550 euros par an et par personne.
- > Lors d'un traitement médical nécessitant plusieurs hospitalisations de jour, une seule franchise de 275 euros est appliquée sur la période globale du traitement (\*).
- > Intervention à concurrence de 6,20 euros par jour pour les frais de la personne accompagnante qui loge dans la chambre du patient, en maison d'accueil ou dans un hôtel hospitalier.

### > Les assurances hospitalisation facultatives

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter votre assurance Hospi Solidaire par l'Hospi de Base ou l'Hospi Globale Plus (100 ou 200), qui vous garantissent une prise en charge encore plus étendue de vos frais d'hospitalisation.

**Infos : tél. 0800 10 9 8 7 (appel gratuit) ou www.mc.be**

### > Hospi Assistance

Contactez gratuitement un conseiller d'Hospi Assistance via le 0800 10 9 8 7 pour toute question spécifique en fonction de votre situation : les documents à remplir, les tarifs pratiqués dans l'hôpital de votre choix... Ce conseiller peut également vous envoyer les brochures qui vous seront utiles.

### > Convalescence

Après une maladie ou une opération chirurgicale grave, un séjour de convalescence peut s'avérer nécessaire. Ces séjours s'adressent également aux personnes présentant des problèmes de santé chroniques n'ayant pas entraîné d'hos-

pitalisation. L'accord pour un séjour dépend de l'avis du médecin-conseil de la MC.

Nous prenons en charge 50% du solde de votre facture, avec un maximum de 16 euros par jour et de 30 jours par an.

Vous pouvez également opter pour l'un des centres de la MC et bénéficier ainsi d'un tarif encore plus

avantageux. Ils se situent à Nieupoort, Spa et Zandhoven.

(\*) Remboursements limités à une fois le tarif officiel. Les suppléments liés à la chambre particulière et les frais de téléphone ne sont pas couverts. L'Hospi Solidaire n'intervient pas pour les implants et prothèses dentaires. Pour plus de détails sur les frais non couverts, demandez notre règlement complet.

## Informations et défense

### > Service social et juridique

Nous estimons que notre rôle est aussi de veiller à ce que vous ne soyez pas démunis face à un problème de santé ou à des démarches administratives complexes. Ainsi, les différents services de la MC vous aident en vous faisant bénéficier d'un suivi par des personnes qualifiées dans des domaines aussi variés que l'assistance juridique, les pensions, les aides sociales, la médiation de dettes...

**Infos : contactez le service social au 071 548 428.**

### > Infor Santé

Le service Infor Santé met à votre disposition de l'information sur la santé et le coût des soins de santé (petit-déjeuner, tabac, sommeil, diabète, cholestérol, contraception...). Vous pouvez également contacter le service si vous souhaitez mettre sur pied un projet santé pour votre école, organisation ou association.

**Plus d'infos au 071 548 318.**

## Bien-être à domicile

### > Aide & soins à domicile

Le souhait de beaucoup de personnes est de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile, quels que soient leur état de santé ou leur âge. C'est pourquoi, faire appel à un personnel qualifié tels que infirmiers, aides familiales ou ménagères ou encore gardes-malades peut être un précieux soutien. La MC travaille en étroite collaboration avec Aide & Soins à Domicile pour préparer votre retour à domicile ou vous accompagner dans les gestes quotidiens ou les soins médicaux.

**Plus d'infos au 071 599 666 ou www.fasd.be**

### > Solidarités locales

En complémentarité avec les professionnels de l'aide et des soins à domicile, des bénévoles de la région, peuvent vous aider et vous tenir compagnie, vous accom-

pagner lors d'une consultation, vous emmener faire une promenade, vous permettre de rendre visite à un membre de votre famille hospitalisé...

**Plus d'infos au 071 548 431 (asbl Autonomie)**

### > Vitatel - téléassistance

Intervention dans les frais d'abonnement d'un appareil de téléassistance PSD.

**Plus d'infos au 081 41 29 29 ou www.vitatel.be**

### > Magasins Qualias : location et vente de matériel médical et paramédical, bandagisterie et aménagement du domicile.

QUALIAS met à votre disposition du matériel d'aide et de soins à la vente comme à la location : béquilles, lit médical, voiturette, tensiomètre, protections contre l'incontinence... Vous pouvez également bénéficier



© Jupiterimages

des conseils de prestataires reconnus (bandagiste, ergothérapeute...) et les consulter si votre habitation doit être aménagée et adaptée à un handicap. En tant que membre de la MC, vous bénéficiez de conditions avantageuses : un prix de location réduit et 20% de réduction sur tout achat!

**Plus d'infos au 071 548 397.**

## Choisissez votre mode contact !

### > En face à face

Nos conseillers mutualistes vous accueillent dans plus de 41 points de contacts à travers le territoire du Hainaut oriental afin d'assurer le remboursement de vos soins de santé, mais aussi pour vous conseiller et, le cas échéant, pour vous diriger vers le service le plus approprié.

### > Par téléphone

Contactez-nous gratuitement au 0800 10 9 8 7 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h.

### > Par Internet

En plus d'une foule d'informations sur l'Assurance Soins de Santé et Indemnités et sur nos avantages et services, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne. Vous pouvez également nous contacter via un e-mail à [anderlues@mc.be](mailto:anderlues@mc.be).

### > Par courrier

Épargnez votre temps et limiter vos déplacements avec la mutualité par correspondance ! Vous

trouvez des boîtes aux lettres vertes sur l'ensemble de notre territoire dans lesquelles vous pouvez déposer tous les courriers (excepté les déclarations d'incapacité de travail).

### > A domicile

Vous avez un problème pour vous déplacer en raison d'un handicap, d'une maladie... ? Un de nos correspondants mutualistes vous rendra visite à votre domicile et sera le relais entre vous et la mutualité.



© Stockport

## Vacances et loisirs

### > Assurance et assistance à l'étranger

L'assurance gratuite World Assistance vous couvre lors de vos séjours à l'étranger : prise en charge de vos frais de soins de santé (maximum 3 mois), assistance 24h sur 24



© Interactiva

en cas de problème, et organisation de votre rapatriement si nécessaire. Couverture pendant un an des étudiants (de 17 à 25 ans) qui participent à un programme d'échange ou à une formation scolaire dans un des pays de l'EEE (et en Suisse).

### > Intervention sur les séjours, camps, stages et plaines de jeux pour les moins de 21 ans

- > Si votre enfant participe à un séjour pédagogique avec son école primaire ou à un séjour organisé par un Institut médico-pédagogique pendant l'année scolaire : intervention de 5 euros par nuitée.
- > Si votre enfant participe à un camp avec son mouvement de jeunesse ou à un stage résidentiel : intervention de 2,50 euros par nuitée. La durée minimale doit être de 4 nuitées.

> Si votre enfant participe à un stage, une plaine de jeux ou toute autre activité de ce type non résidentielle reconnue par la MC : intervention de 1,50 euros par jour.

### > Des séjours pour tous

Nous vous proposons une grande variété d'activités de vacances et de loisirs en Belgique comme à l'étranger, pour les jeunes (Jeunesse & Santé), les familles (Intersoc), les seniors (UCP) et les personnes malades ou handicapées (Altéo).

### > Des activités pour tous

Nos mouvements (J&S, Promusport, UCP et Altéo) vous proposent également tout au long de l'année des activités récréatives, culturelles et sportives mais aussi des séances d'information sur tout ce qui touche à la santé, sur le droit des patients...

## Votre cotisation en 2011

### > Une économie facile pour les couples !

Vous ne payez qu'une seule cotisation de 14 euros par mois et par ménage, quel que soit le nombre de titulaires ou de personnes à charge. Et si la famille s'agrandit, la cotisation, elle, reste la même.

Par ménage, nous entendons :

- > un couple marié ou couple cohabitant depuis plus de 6 mois, avec ou sans personnes à charge ;
- > ou un titulaire avec des personnes à charge.

### > Cotisation Isolé

**9 euros par mois** pour les isolés nés après le 31/12/1975  
**10,5 euros par mois** pour les isolés nés avant le 01/01/1976

**Mutualité chrétienne Hainaut Oriental**  
Rue du Douaire, 40 • 6150 Anderlues  
Éditeur responsable : Jean Michel Namurois  
Fax : 071/548.550 - e-mail : [anderlues@mc.be](mailto:anderlues@mc.be)

**Tél. 071 548 548**